

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BDF

RAPPORT OFFICIEL

LIEU. Réunion en ligne - Via Teams
DATE. 03/04/2024
LOT DE TEMPS. 11h30-14h00
PUBLICITÉ. Les membres

Peter Schlembach (PSch)		Bart Verdickt (BV)	X
Pierre Gyselinck (PG)	X	Thomas Dabeux (ThD)	X
Gisèle Marlière (GM)	X	Marc Trémouroux (MTX)	X
Charlotte Aelvoet (ChA)			

Secrétariat

V. Duchenne (VDE)		O. Magritte (OME)	X
N. Mastsepan (AMN)		E. Parent (EPT)	x

COMMANDE JOURNALIÈRE

		OBJET	TODO
A	1	Suivi de la conférence de la présidence belge de l'UE - 19 mars 2024 : Joachim Lommelen et Sara Janssens. Mme Marlière souligne que le mécanisme de coordination est un partenaire essentiel pour la BDF. Nous travaillons en confiance. C'est important. Joachim Lommelen : Chaque État membre assume une présidence de six mois, et c'est le cas de la Belgique. Son rôle principal : négocier une nouvelle législation européenne. Aujourd'hui, la carte européenne d'invalidité a été négociée avec succès. La Belgique souhaite profiter de l'occasion pour se concentrer principalement sur l'avenir de l'Europe sociale. Les 15 et 16/04/2024, la direction à laquelle sera communiquée. Plus précisément, aucune nouvelle stratégie n'est prévue au-delà de 2024. Nous voulons une série de nouvelles actions ambitieuses pour la seconde moitié de la période (2025-2030). Déclaration de La Hulpe : la Belgique va proposer le texte qui conclura la conférence de La Hulpe, rassemblant les ministres des affaires sociales, les partenaires sociaux, le Parlement européen. Nous voulons y placer la notion de Handimainstreaming. La plate-forme européenne des personnes handicapées : réunit la Commission européenne, les États membres et les organisations faïtières (dont le FEPH). Le mandat : Assister la Commission dans sa stratégie de mise en œuvre + aider les États membres à assurer le suivi de la Convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées. Deuxième phase de la présidence belge : 3 thèmes 1. Accès à l'emploi pour les personnes handicapées : débat ouvert avec les partenaires sociaux. Besoins au niveau européen et au niveau des États membres.	

2. Libre circulation des personnes handicapées. Les appareils ménagers ne figurent pas dans la loi européenne sur l'accessibilité. De nombreux obstacles subsistent car la CE n'a pas de mandat et les États membres ne veulent pas introduire de restrictions.
3. Les défis de l'Europe. Le cadre est trop rigide. Peu de dynamisme entre la plate-forme et les représentants.

Résultats de la conférence : une série de suggestions

1. Tendances
2. Communiquer des questions au milieu du terrain
3. Toutes les actions sont proposées.

Déclaration La Hulpe

Président, EMCO, statistiques. Consultation conjointe entre la Commission des affaires sociales et la Commission de l'emploi ? Ok.

Problème des statistiques européennes : nous roulons vraiment à l'aveuglette. Aucune comparaison entre les pays n'est possible. Données administratives et données d'enquête.

Mme Marlière : Nous ne pouvons pas éviter la définition du handicap. Il est extrêmement important que les sensibilités nationales soient transmises. Lorsque le débat sur l'article 19 sera lancé au niveau de la plate-forme du handicap, EDF en fera partie. EDF apportera une position majoritaire, mais il y a aussi des sensibilités françaises, portugaises, néerlandaises et belges.... Ce n'est pas négligeable. Il est important que vous en soyez conscient et que vous puissiez en tenir compte.

Joachim : Si le débat s'intensifie, nous prendrons contact avec vous.

Belgique :

- Statistiques
- Tableau de score social, également séparé du Handicap.
- Trop peu d'interaction : évaluation par les pairs et autres, promouvoir l'échange. Maintenant inscrit pour évaluer Bundeslander Wien, développement politique. Voie presque académique. Mise en place d'une trajectoire d'évaluation par les pairs. Par exemple, faire évaluer notre évaluation multidisciplinaire.

Liens vers les projets de notes :

[- Lommelen Joachim : Plus d'info : Vers une pleine inclusion des personnes handicapées -...](#)

[- https://webcast.ec.europa.eu/disability-platform-meeting-24-03-19](https://webcast.ec.europa.eu/disability-platform-meeting-24-03-19)

Olivier : les notes conceptuelles ont-elles été bien accueillies ?

Joachim : en effet, surtout par les experts de la Commission

Sara : En ce qui concerne la Conférence des États parties, la consultation de la société civile aura lieu le 8/5/2024 à 10 heures. La consultation sur le rapport de l'UNCRPD est prévue le 2/7/2024.

Mme Marlière : rappel : Charlotte Aelbrecht a participé à la Conférence des États parties. Les parties "plénières" sont relativement intéressantes, mais les side events le sont beaucoup plus. Si la Belgique initie ou co-organise un side event, il serait bon que la société civile soit impliquée. N'hésitez pas à nous le faire savoir.

Joachim : Il est difficile d'organiser un événement parallèle si aucun ministre n'est présent. Compte tenu des élections, le ministre ne pourra pas être présent.

		Mme Marlière : oK, mais peut-on prévoir quelque chose avant 2025 ? Joachim : Nous allons essayer de...	
2		Assemblée Générale Continue BDF - 14/03/2024 Membres du BDF : - Olivier : Les dépenses sont stables. Les recettes sont +/- le double des dépenses et les intérêts bancaires couvrent bien les frais bancaires. Nous pouvons soit prévoir une diminution linéaire des cotisations, soit prévoir d'utiliser davantage les réserves pour des actions efficaces. Cependant, nous devons tenir compte du fait que nos dépenses seront plus élevées cette année que les années normales en raison du Dialogue Constructif. - Mme Marlière : pas d'indexation, insister sur le fait qu'il s'agit d'une décision temporaire, à minima à revoir tous les ans. Il faut aussi prévoir l'avenir. Le secrétariat a maintenant un binôme pour Olivier, Natallia. Peut-être devrions-nous les envoyer tous les deux à Genève, même si nous ne recevons pas de subventions pour cela. - Thomas : pour la mise en page du rapport alternatif, Olivier a prévu un budget de 6 000 euros. Pour l'édition, c'est trop peu, pour la diffusion, c'est trop... mais le total est à peu près correct. - Thomas : Certaines organisations peuvent rencontrer des difficultés. L'essentiel est que les cotisations soient justifiées par des actions et que les difficultés éventuelles des membres soient prises en compte. Qu'en est-il d'un système de contributions gratuites basées sur les besoins ? M. Gyselinck : Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il ne faut pas alimenter un compte d'épargne. Mais il faut être prudent. Supposons que nous devions commencer à payer pour les salles de réunion du FINTO.... - Olivier : en effet, et n'oubliez pas que le coût le plus important, c'est la traduction : nous avons maintenant une troisième association de personnes sourdes... Sans le SPF, ce serait impossible. - Mme Marlière avec les nouveaux membres, être proactif, demander s'ils ont des difficultés financières. - Eva : les asbl ne paient-elles pas en fonction de leur propre capacité ? - Olivier explique : le paiement est calculé en fonction du nombre de membres de l'ASBL. Les plus grandes (Essenca, Altéo, Dito, Kando) ont payé environ 1 800 euros en 2023, les plus petites 300 euros. Inclusion asbl a payé 200 €. Il y a une histoire derrière cela : au début, il y avait 10 ASBL, aujourd'hui il y en a 20 ! Dans le même temps, les cotisations des membres du FEPH sont restées aux alentours de 8 000 euros. - Thomas : il faut revoir la différence entre " petites et grandes associations ". Que signifie le nombre de membres ? Peut-être en se basant sur les comptes et les bilans. Pour information, Inclusion.be n'est plus membre d'Inclusion EU parce qu'ils n'ont pas accepté de réduire notre cotisation qui s'élevait à 5.000 euros. M. Trémouroux : y a-t-il de nouveaux membres ? - Olivier : C'est possible. Le nombre d'organisations membres a doublé en 20 ans. Mais par exemple, 150 membres autour de la table pour le rapport alternatif, nous n'allons pas le faire. Olivier : la proposition du secrétariat est : mars 2024 pas d'indexation des cotisations. Avant l'AG de fin d'année, l'OABO devrait faire une proposition de modification du tableau du règlement d'ordre intérieur pour lisser la différence entre les montants payés. OABO est d'accord. <u>Enquêtes européennes</u>	

		OME : Natallia est déjà en train de synthétiser les Members mailings EDF. Frederik s'abonnera à tout et transmettra les questions relatives aux enquêtes européennes. Mais il n'est pas certain que nous verrons tout. Sur le site, il y a plus de 1600 enquêtes en cours actuellement... Natallia les intégrera dans sa synthèse avec une proposition pour chacune : - Réponse de synthèse par le BDF - Réponse des organisations membres du BDF - Le secrétariat formule des conseils et les membres choisissent ce qu'ils veulent faire. OABO est d'accord.	
	3	UNCRPD - Rapport alternatif Olivier : • Dernières modifications attendues avant le 15/04/2024 • Mise en page professionnelle du rapport alternatif : budget = 3 000 euros ? • Campagne de communication sur le rapport alternatif : budget = 3 000 euros ? Thomas : La qualité de la mise en page est importante. Il transmettra les données d'une entreprise de communication : Switch. M. Gyselinck : l'appel d'offres ralentira le processus, mais il n'y a peut-être pas de risque à courir ?	
	4	Retour d'information Board EDF <u>Comité des droits des personnes handicapées :</u> • M. Verdickt : Comité des droits des personnes handicapées de l'UNCRPD : 2 candidats de la région européenne. Inmaculada Placencia Porrero est la favorite d' EDF. C'est la première fois que l'Union européenne a pu présenter un candidat. L'autre candidat est un Géorgien handicapé qui ne parle que sa langue maternelle. • PG : Le Comité doit fournir les aménagements raisonnables... Nous pouvons toujours en parler au ministère des affaires étrangères : c'est lui qui décide. Inmaculada a de vastes connaissances et est très compétente. • Mme Marlière : Brièvement, il est important de savoir comment ils défendent le droit des individus, de les laisser décider eux-mêmes de ce qui est bon pour eux, mais qu'en est-il du droit des femmes à décider elles-mêmes ? ONCE n'est pas très "progressiste" à cet égard. A la Commission européenne, Immaculada a beaucoup travaillé avec EDF et donc avec la ONCE.... Elle est espagnole. • Olivier fait remarquer qu'il est un peu étrange de présenter un haut fonctionnaire comme expert au Comité. N'y a-t-il pas un risque de conflit d'intérêts ? • OABO : recommande au secrétariat de discuter de cette question oralement avec Joachim, en soulignant les forces et faiblesses possibles des deux candidats. Les Affaires étrangères prendront ensuite une décision. <u>Révision constitutionnelle :</u> • M. Verdickt explique que Catherine Naughton a souligné, lors d'un échange de vues en dehors de la réunion, qu'il est de la responsabilité de chaque organisation membre d'envoyer de nouveaux candidats dans les organes du FED. • Olivier : De même, Catherine lui a dit lors de la réunion de préparation du panel de conférence que le bureau avait accepté beaucoup d'amendements du BDF. Pour le reste, la décision du comité exécutif avait été prise et validée	

		lors du Board de novembre et ne sera pas modifiée. Enfin, les membres du comité exécutif se sont engagés à ne pas être des candidats excessifs. Il a attiré l'attention de l'OABO sur le fait que les amendements acceptés sont purement formels et que si la décision du comité exécutif a été prise, la discussion et le vote doivent encore avoir lieu lors de l'assemblée générale. Le BDF pourra alors défendre sa position. Enfin, la promesse de ne pas se présenter un trop grand nombre de fois au bureau exécutif n'a aucune valeur. • OME souligne que le BDF peut être critiqué pour son fonctionnement interne, mais que cela ne relève pas de la compétence d'EDF. Le BDF a envoyé un nouvel administrateur au Conseil d'administration et Charlotte fait maintenant partie du comité des jeunes du FEPH ! • BV : Catherine Naughton a proposé de venir à l'OABO pour discuter de cette question. • OABO ne voit pas ce que le BDF a à y gagner. Ne pas donner suite. <u>Article 19 : voir point suivant</u> <u>IDA</u> • M. Gyselinck : Le PDG, Cuk, aurait exagéré ses frais de séjour... Il a été licencié. • Le directeur intérimaire, José Viera, argentin, tente de remettre les choses sur les rails. Selon Maureen Piggot, la gestion financière est désormais solide et rigoureuse. Le plus embêtant pour l'EDF est que Iannis Vardakastanis a été président d'IDA .	
5	Prise de position EDF Article 19 • M. Verdickt explique qu'Albert Prévos a réussi à retarder le vote jusqu'à l'Assemblée générale du 12 mai. Pour la France, la note dans sa forme actuelle est totalement irrecevable. Cette prise de position doit être réécrite. • OME explique que le BDF a rencontré un doctorant du professeur Hachez. Il serait prêt à rencontrer la BDF et à donner son point de vue de chercheur sur la position de la BDF. • Olivier demande s'il ne serait pas opportun de rencontrer Albert Prévos = réunion ? L'OABO demande à Olivier d'envoyer un mail à M. Prévos mais aussi de lui demander qui pense comme nous sur ce document. • Olivier explique qu'il s'est entretenu avec Maureen Piggot, membre du bureau exécutif et représentante d'Inclusion Europe, lors de la réception de la Présidence le 18 mars. Elle faisait partie du groupe qui a rédigé la prise de position d'EDF. Elle s'est dite disponible pour en parler car il faut trouver des solutions pour un texte plus satisfaisant pour tout le monde. • Mme Marlière : Le BDF n'est pas opposé à la désinstitutionnalisation, mais si la personne peut vivre de manière autonome en dehors d'une institution, c'est l'idéal. Mais toutes les personnes ne le souhaitent pas. Voir la vidéo sur Reeza d'Inclusion asbl. • OABO : OK pour rencontrer Albert Prévos. Il serait également intéressant de rechercher des soutiens à notre position. Pour Maureen Piggot, nous verrons....		
6	EDF AG : voyage + Logement ? ??? Le point n'a pas pu être abordé, faute de participant : le temps était largement dépassé.		